

**COMPTE-RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL  
Du 12 avril 2023**

**Présents :**

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Albertina GUIU, Patricia SAUMANDE  
Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Christophe GONÇALVES

**Procurations :**

CARAUD Philippe donne procuration à ARSEGUEL Virginie  
ALAUZET Christophe donne procuration à TESTA Patricia  
ANNE Jessica donne procuration à FLORES Germain

**Absents :**

Jean François FONQUERGNE, Anna PAZ, Sébastien ROUGET

**Secrétaire :**

Virginie ARSEGUEL

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et le l'ordre du jour.

**1. Affectation des résultats : Budget Principal et Maison de Santé Pluridisciplinaire**

**Budget Principal :**

Madame le Maire nous rappelle que nous avons un résultat de clôture en fonctionnement excédentaire de 455 524,30 €uros et en investissement 994 411,79 €uros d'où un résultat global excédentaire de 1 449 936,09 €uros que l'on va reporter sur notre budget primitif 2023

Le Conseil approuve à l'unanimité

**Maison de Santé :**

Madame le Maire rappelle que nous avons un résultat déficitaire sur fonctionnement de 19 833,48 €uros et en investissement de 98 046,22 €uros d'où un total déficitaire de 117 879,70 €uros. Proposition de reporter ces résultats sur budget primitif 2023.

Le Conseil approuve à l'unanimité

**2. Vote des budgets 2023 : Budget principal, Maison de Santé Pluridisciplinaire**

**Budget Principal :**

**Section Investissement :**

Dépenses : 2 023 737 €uros

Recettes : 2 023 737 €uros

**Section Fonctionnement :**

Dépenses : 1 638 177 €uros

Recettes : 1 638 177 €uros

Le Conseil approuve à l'unanimité

**Budget Maison de Santé :**

**Section Investissement :**

Résultat déficitaire de 117 879,70 €uros

Proposition de dépenses pour 641 098 €uros à l'équilibre avec les recettes

Le Conseil approuve à l'unanimité

**3. Tirage au sort des jurés d'assises**

Conformément à l'arrêté préfectoral du 30 mars 2023, le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort de 3 personnes à partir de la liste électorale. Ces personnes seront prévenues individuellement de leur désignation.

**4. Questions diverses**

Madame le Maire lève la séance à 20h46